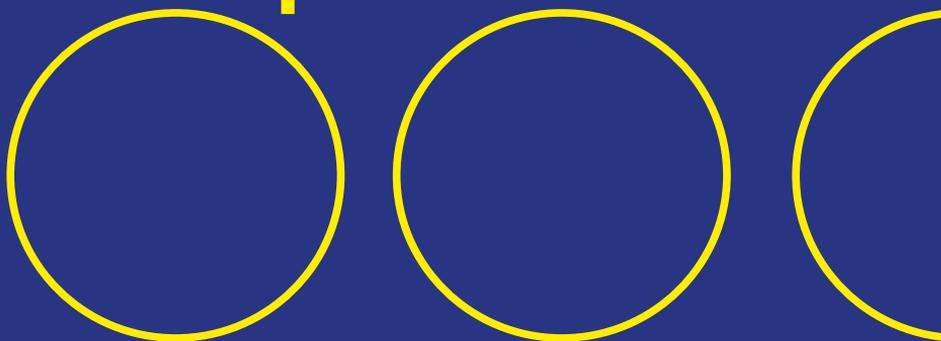


sentiers  
métropolitains



charte

mucem



Vu les articles L. 112-1 et L. 112-2.12 du Code de la propriété intellectuelle [...] ; l'établissement des itinéraires de randonnée [constitue] une création de l'esprit, puisant son originalité dans la mise en œuvre de critères géographiques, culturels ou humains traduisant la personnalité de leur auteur.

Cass. 1re civ., 30 juin 1998, n° 96-15.151, Publié au bulletin

[De ces vacances romaines, Smithson] mettra quelques années à se remettre, et n'y parviendra d'ailleurs qu'en plongeant plus profond encore sous la mémoire urbaine, dans ce sol géologique et préhistorique dont la ville parvient à nous faire oublier l'existence.

Sébastien Marot, *L'Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la Villette, 2010

La plupart des civilisations à l'exception de l'Occident moderne a traité la relation ville/nature comme touchant à l'essentiel de ce qui les fonde.

Augustin Berque, *Histoire de l'habitat idéal: de l'Orient vers l'Occident*, le Félin, 2010



table

préambule

1 territoire

2 esthétique

3 forme

4 tracé

5 œuvre

6 équipement

7 hospitalités

conclusion



# préambule

## une autre expérience de la terre

En transposant dans nos espaces urbains et périurbains la pratique de la randonnée pédestre, on change de monde. Banlieues, autoroutes, aéroports, pavillons, zones industrielles, friches, fragments de campagne... la découverte à pied de ces territoires les détourne de leurs usages fonctionnels, et rend possible une expérience nouvelle.

L'idée que nous nous sommes faite, en Occident, de la nature – rêvée « vierge », dénuée d'humains et de marques de la présence humaine – s'est construite notamment sur la pratique de la randonnée pédestre, qui est elle-même solidaire de la peinture de paysage, apparue avec les voies ferrées et la peinture en tube.

Un siècle et demi plus tard, le nombre d'humains sur la terre s'est multiplié par dix, les campagnes se sont dépeuplées, un humain sur deux est un urbain, nos paysages sont largement modifiés par l'action humaine, les cycles naturels, locaux et globaux, sont perturbés, la sixième extinction de la vie sur Terre s'accélère – et les artistes documentent depuis plusieurs décennies ces territoires habités, modifiés, meurtris, vivants. Nous redécouvrons que nous sommes des habitants de la Terre parmi les autres.

On marche aujourd'hui autrement, et on marche ailleurs.

Sur les bases esthétiques posées par l'artiste américain Robert Smithson, le philosophe Guy Debord ou le collectif italien Stalker, des pratiques de randonnée urbaine se sont installées dans de nombreux territoires, au tout début du 21<sup>e</sup> siècle, cherchant à offrir des équipements de qualité au grand public dans les espaces périurbains, à Bordeaux, Marseille, Tunis, Avignon, Paris, Milan...

70 ans après l'invention en 1947 des chemins de grande randonnée (GR), nous lançons avec cette charte une démarche incubée depuis 2010, avec le début des repérages du premier Sentier Métropolitain officiel (le GR2013), suivi de près par Istanbul, Londres, Tunis, Paris... – et précédé par une démarche initiée depuis 2000 par Yvan Detraz et le collectif Bruit du

Frigo à Bordeaux. Les Sentiers Métropolitains sont un type d'itinéraire pédestre qui explorent d'autres territoires, et mobilisent une autre culture que celle des GR. Bien que les Sentiers Métropolitains se développent aujourd'hui dans le monde entier, ceux qui sont en France peuvent recevoir la labellisation GR : cette double identité permet de croiser les cultures, les publics, en suscitant des malentendus créatifs.

*Réalisée pour la production d'une vitrine rassemblant des archives de la réalisation de plusieurs Sentiers Métropolitains, cette charte sédimente plus d'une décennie de pratiques, par de nombreux collectifs, en France et dans le monde. Elle veut ouvrir le jeu et susciter des discussions, à la rencontre de nouveaux territoires et de nouveaux acteurs.*

Marseille, novembre 2017

# 1 territoire

la ville  
contemporaine

Les Sentiers Métropolitains sont des sentiers de randonnée pédestre qui explorent l'urbanité contemporaine.

Jusqu'à la révolution industrielle, les villes étaient contenues, ou compactes, pour des raisons d'économie énergétique. Autour, les faubourgs laissaient rapidement la place à une campagne habitée. Au fil du 20<sup>e</sup> siècle, partout dans le monde, le fait urbain a muté, la ville s'est étirée au delà d'elle-même, dans des espaces qualifiés de banlieues, périérie, zones, quartiers, cités, périurbain.

Nos représentations n'ont pas évolué aussi vite que nos villes. Nous vivons dans des espaces que nous ne savons plus définir ni habiter. Le décalage est grandissant entre la réalité spatiale et nos représentations de la ville. Tout ce qui est entre ville et campagne est en général jugé négativement.

Le centre-ville et les espaces urbains et périurbains forment pourtant un espace continu, un système cohérent. C'est cet espace que nous appelons métropole, pour le distinguer de « la ville » d'autrefois. Cette réalité urbaine nouvelle, relativement homogène sur la Terre, est devenue la forme d'habitat la plus courante d'Homo Sapiens, une forme essentielle de notre relation à la planète.

En offrant à tous des outils de connaissance et d'appréciation de notre habitat, les Sentiers Métropolitains proposent d'ajuster nos imaginaires aux réalités urbaines, d'apaiser notre relation à nos espaces de vie, de prendre connaissance de l'action de l'espèce humaine sur la terre, d'offrir des représentations à des espaces qui n'en bénéficient pas, d'aller à la rencontre de quartiers plutôt habitués à ce qu'on leur tourne le dos, de dresser un état des lieux collectif de nos villes, et de promouvoir la place du piéton, du bipède à cette échelle.

Randonner dans les métropoles, c'est remettre à l'échelle du corps humain des habitats qui ont cru pouvoir s'émanciper de lui.

# 2 esthétique

le goût  
des zones

Bien que les espaces périurbains soient souvent jugés défavorablement, la sensibilité aux « paysages modifiés » (« *altered landscapes* ») est aussi ancienne que la révolution industrielle (comme en témoignent la peinture et la poésie des faubourgs), et a continué de se développer dans la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle – notamment dans les arts plastiques (*land art*), en photographie (*New Topographics*), au cinéma (Pasolini, Tarkovski...) et en littérature. Depuis plusieurs décennies, des communautés d'artistes, d'architectes, proposent également au public des promenades expérimentales en milieu urbain et périurbain. Ces pratiques longtemps confidentielles attirent un public de plus en plus large.

S'aventurer dans ces espaces, c'est transgresser des frontières sociales.

Les Sentiers Métropolitains émergent au croisement de ces pratiques de marche périurbaine et de la randonnée classique. Cette double culture (intellectuelle et sportive, grand public et cultivée, savante et populaire) est fondatrice d'une pratique qui voudrait transcender nos espaces sociaux déterminés.

Si les Sentiers Métropolitains sont conçus pour être accessibles à tous les publics, leur réalisation requiert cependant un goût prononcé pour les espaces urbains et périurbains, pour les espaces délaissés, les faubourgs, les entre-deux, les zones, les pavillons, les ensembles et résidences, les espaces fonctionnels (ports, carrières, mines, industries).

# 3 forme

cohérence  
géographique

Tous les quartiers, toutes les rues d'une ville peuvent mériter d'être explorés à pied. On peut passer une vie à explorer une métropole sans jamais pouvoir dire qu'on la connaît. La définition d'une forme est une violence nécessaire, qui doit être aussi utile et judicieuse que possible.

Contrairement à un sentier de montagne, un Sentier Métropolitain n'aura généralement pas la forme d'une simple ligne (d'un point A à un point B). Il aura typiquement la forme d'une boucle, souvent de plusieurs boucles, voire d'un réseau ou d'un système de boucles – un huit, une hélice, un trilobe, un double triangle, une spirale, une grappe, etc. La définition préalable de cette forme sera un élément fondateur de la création d'un Sentier Métropolitain.

La forme générale du Sentier Métropolitain peut être conçue comme un schéma qui, sur la carte, rendra plus lisible, plus compréhensible, le territoire complexe de la métropole. Elle souligne des centralités, des continuités, fait apparaître des repères, qui vont structurer l'expérience de terrain des randonneurs et inventer ainsi une autre géographie que celle de la voiture, en faisant réapparaître parfois des continuités anciennes. Une forme juste permet une meilleure appropriation du territoire par les usagers du Sentier (riverains et voyageurs).

La forme du Sentier Métropolitain répond à des exigences géographiques (elle rend lisible le territoire), pratiques (elle intègre un ou des points de départ possibles comme les gares ou les aéroports), narratives et poétiques (elle raconte un début d'histoire).

La forme révèle une dimension cachée de la métropole, qu'on ne voyait pas avant, sur les cartes routières et les plans de transport en commun. Elle invente la cohérence géographique d'une métropole.

Qu'elle émerge sur une carte ou après de nombreux repérages de terrain, la forme guide le processus de repérage en vue de la création du sentier.

# 4 tracé

un fil entre  
contraintes  
et désirs

Une fois définie la forme, la réalisation du tracé nécessite un travail cartographique et bibliographique approfondi, de nombreux repérages de terrain, et la rencontre des habitants, acteurs, usagers et érudits du territoire concerné.

De façon générale, un équilibre doit être trouvé entre la nécessité de garder le cap (il s'agit d'un voyage au long cours et non d'une visite communale) et le désir de tout voir. Un équilibre est également à trouver entre les lieux pratiques (ponts, passerelles, gares, gares routières, aéroports, hébergement), et des « lieux d'intérêt » dont la liste comportera des invariants et des nuances selon l'auteur du sentier et le territoire concerné (continuités confortables, centres historiques, infrastructures et bâtiments remarquables, grands objets métropolitains, zones industrielles, zones d'activité, zones agricoles, zones naturelles protégées, panoramas, lieux de mémoire, etc....)

L'itinéraire comporte des étapes de 15 à 30 km en moyenne (en fonction des possibilités de transport et d'hébergement), en vue d'une pratique du sentier à la journée ou en itinérance.

Afin de devenir un itinéraire officiel et public, le tracé évitera si possible les propriétés privées (particuliers ou entreprises) au profit des parcelles publiques (commune, département, région, Etat...), voire appartenant à des bailleurs sociaux.

Une difficulté du tracé est d'accepter de renoncer à certains points d'intérêt (pour tenir le cap, la forme et le propos métropolitain). Savoir ne pas aller partout est une clef de la réussite du tracé – quitte à créer des variantes.

La réalisation du tracé mobilise à la fois des compétences de guide, de géographe, de SIGiste, d'urbaniste, de paysagiste, d'artiste, d'auteur et de designer.

# 5 œuvre

du land art à  
l'art participatif

Pour les artistes marcheurs, la création d'itinéraires, en particulier en milieu urbain et périurbain, est une pratique artistique. Depuis les arts performatifs (années 1950) et le *land art* (années 1960), le simple fait de cheminer peut constituer une œuvre.

En France, une jurisprudence (Grenoble, 1998) a donné une forme juridique à cette conception des artistes marcheurs. Dans le procès entre éditeurs, il a été jugé par le tribunal de cassation qu'un *itinéraire* doit être distingué du *sentier* physique, car il constitue « une œuvre de l'esprit, reflétant la personnalité de son auteur ».

Un Sentier Métropolitain est donc une œuvre qui relève de la propriété intellectuelle, et qui a un auteur officiel (un individu ou un collectif ; une personne physique ou morale). Dessiner un itinéraire dans le monde réel n'étant pas la même chose que tracer un trait sur un tableau, l'auteur d'un Sentier a cependant recours à des adjuvants (habitants, experts, sachants) et son travail sera ensuite discuté par les propriétaires fonciers et les gestionnaires de sites – tous devenant des co-auteurs. L'itinéraire d'un Sentier Métropolitain, nécessairement concerté, est donc toujours une œuvre collective.

La complexité du processus de création de l'itinéraire, sa durée, sa dimension collective, sa propension à susciter des rencontres, à fédérer des acteurs, à créer des événements sociaux, sont tels qu'on pourrait considérer ce processus de création participatif au long cours également comme une œuvre, distincte de l'itinéraire lui-même.

Les auteurs de Sentiers Métropolitains revendiquent en général l'héritage de ces traditions artistiques diverses (*land art*, art in situ, art performatif, art participatif...) qui ont en commun de proposer des formes d'art hors-atelier, hors-galerie, hors-musée, ainsi que de tendre vers un art « dans l'indifférence de l'art » ou « à faible coefficient de visibilité ».

# 6 équipement

une continuité  
physique  
et juridique  
négociée

Un Sentier Métropolitain n'est pas seulement une œuvre immatérielle tracée sur une carte. Il a vocation à devenir un équipement ouvert au public. Cet équipement consiste en une continuité physique et juridique (chaque parcelle traversée devant faire l'objet d'une autorisation de passage et de balisage).

Le Sentier Métropolitain comme équipement approprié et pérenne est le fruit d'un travail de concertation/négociation entre l'auteur·trice du sentier (collectif), les propriétaires fonciers (publics et privés) et la société civile (associations locales, sachants, érudits).

En reliant entre eux des centre-bourgs, des lieux d'intérêt, des délaissés, des points de vue, des infrastructures..., les Sentiers Métropolitains peuvent constituer l'épine dorsale d'un système d'espaces publics qui font défaut dans le périurbain. Sa mise en œuvre peut nécessiter des aménagements physiques : franchissement, débroussaillage, dépollution, réparation d'un chemin écroulé, parapet, tunnel...

Un Sentier Métropolitain constitue un vaste récit partagé, qui articule de nombreux récits sur les lieux traversés. Ils constituent une infrastructure du Sentier Métropolitain car certains récits localisés peuvent influencer sur l'itinéraire. Les espaces périurbains majoritaires que traversent les Sentiers sont généralement en déficit de représentation. Collecter et assembler des récits qui ont marqué ces territoires, c'est contribuer à les faire exister dans l'imaginaire collectif. Cet équipement public devient parfois un véritable équipement culturel, avec une programmation.

# 7 hospitalités

nuits et jours  
accueillis

Pour que le Sentier Métropolitain puisse être pratiqué en autonomie, il doit faire l'objet d'un balisage et d'un livre-guide (ce balisage et ce livre-guide pouvant éventuellement aussi prendre la forme d'une application Smartphone).

Même s'il est possible de parcourir un Sentier Métropolitain étape par étape, à la journée, grâce aux transports en commun, la contrainte de l'hébergement permettant l'itinérance aura été intégrée dès la conception du tracé.

Un Sentier Métropolitain est un espace confortable et accueillant, notamment pour ce qui concerne l'orientation du randonneur et l'hébergement.

L'équipement d'un Sentier Métropolitain peut concerner un spectre large d'interventions, qu'on peut présenter selon trois fonctions principales (par ordre croissant de taille). Concernant *l'orientation*, on distingue le balisage (type peinture et/ou stickers) de la signalétique (flèches, poteaux, etc.). Concernant *la lecture des sites*, un petit mobilier peut comporter des bancs, des tables d'orientation, et des observatoires. Concernant *l'hébergement*, on peut prévoir des abris et des refuges.

Au-delà de ces interventions, l'hospitalité d'un Sentier Métropolitain reposera avant tout sur la mobilisation des riverains et la valorisation de l'offre existante. C'est en tissant des liens avec le territoire et ses habitants que l'on rend un Sentier Métropolitain vraiment accueillant.

conclusion

culture  
métropolitaine

De même que la randonnée classique comporte des vertus éducatives d'initiation à l'environnement, la randonnée métropolitaine constitue un outil d'éducation à l'écologie, la géographie, l'urbanisme, l'anthropologie, l'histoire sociale.

Parce qu'ils constituent des espaces de discussion, de découverte, d'échange dans la cité, les Sentiers Métropolitains sont des écoles ouvertes au sein desquelles adultes et enfants, professionnels et touristes, peuvent croiser expériences et expertises.

Le développement d'une culture métropolitaine passe à la fois par la connaissance fine de son propre territoire, et par celle d'autres métropoles. Les Sentiers Métropolitains sont des outils de connaissance mutuelle des territoires, qui partagent souvent des problématiques.

Une des vocations des Sentiers Métropolitains est de susciter des communautés mondiales de marcheurs périurbains (auteurs d'itinéraires, artistes, urbanistes, architectes, paysagistes, géographes, écologues...), de mettre en relation des scènes locales avec les scènes des autres métropoles.

La connaissance de l'urbanité contemporaine à laquelle contribuent ces expériences de sentiers accompagnent l'émergence d'un champ de recherche des études périurbaines ou "suburban studies".

Un objectif partagé est de favoriser l'émergence d'une culture métropolitaine mondiale. C'est en connaissant mieux nos habitats urbains – et en modifiant nos pratiques – qu'on saura comment mieux habiter la Terre.

## crédits

La charte des Sentiers Métropolitains a été rédigée par Baptiste Lanaspeze et Paul-Hervé Lavessière en 2017 pour la vitrine des Sentiers Métropolitains de l'exposition *Connectivités* au Mucem.

Elle a été présentée et discutée lors de deux congrès organisés au Mucem : la première rencontre internationale des Sentiers Métropolitains en décembre 2017 (Gianni Biondillo, Gianluca Miglivacca, Charlie Fox, Matthieu Duperrex, Serkan Taycan, Alexandre Field, Julie de Muer, Geoffroy Mathieu, Olivier Bedu, Nicolas Mémain, Hendrik Sturm...) et les Assises nationales des Sentiers Métropolitains en novembre 2018 (Paul-Hervé Lavessière, Baptiste Lanaspeze, Yvan Detraz, Julie de Muer, Alexandre Field, Philippe Piron, Thibault Berlingen, Nicolas Mémain, Jens Denissen, Denis Moreau, Gilles Malatray, Pierre Gonzales, Patrick Mathon, Fabrice Frigout).

Production : Sentiers Métropolitains 2017-2019

© Sentiers Métropolitains 2017-2019

Bureau des Guides du GR2013

Le Bruit du Frigo

Le Voyage Métropolitain

Le Sentier du Grand Paris

Sentiers Métropolitains

« L'établissement des itinéraires  
de randonnée [constitue] une création  
de l'esprit. »

Cass. 1re civ., 30 juin 1998, n° 96-15.151, Publié au bulletin